

Écrit par le 22 novembre 2024

Département : dernière séance pour la mandature Chabert



Une session dense, 4 tomes de dossiers, 2 422 pages, 51 délibérations et un président, Maurice Chabert ému, conscient que c'est sa dernière séance publique avant de rendre les clés de l'exécutif après les scrutins des 20 et 27 juin prochains.

Il a demandé aux élus de se lever pour une minute de silence à la mémoire de René Richard, ancien conseiller général et pour les milliers de morts du coronavirus, 107 000 à ce jour en France, dont plus d'un millier en Vaucluse. Le dossier qui a le plus provoqué de réactions, c'est celui du financement de la fameuse LEO (Liaison Est-Ouest). Une vingtaine de manifestants de la ceinture verte d'Avignon rue Viala

Ecrit par le 22 novembre 2024

au pied du bâtiment, opposés à cette route qui va 'artificialiser' des dizaines hectares de riches terres agricoles. Un tronçon de 13km entre le carrefour des Angles (RN 100 dans le Gard) et le carrefour de l'Amandier (RN7 dans le Vaucluse) qui permettra de contourner le sud d'Avignon. Et surtout de dévier un trafic de 40 000 véhicules/jour, dont 10% de camions qui polluent la vie des 30 000 riverains de la Rocade Charles de Gaulle. Un projet inscrit au Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 pour un coût total de 142,7M€ dont 21M€ pour le Vaucluse dans le cadre la 2^e tranche de ce dossier qui en comprend 3 (un premier tronçon, entre Courtine et Rognonas, est opérationnelle depuis 2010).

La LEO, un problème de santé publique

Pour le communiste André Castelli, « Ce dossier date de plus de 40 ans, si rien n'est fait c'est une véritable mise en danger de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes. Cela est inacceptable, ils ne peuvent pas continuer à vivre dans ces conditions sanitaires. » Pour sa camarade Delphine Jordan « 40 000 véhicules envahissent notre ville et nos vies, C'est un problème de santé publique ». L'élue EELV (Europe écologie les verts) Sylvie Fare, évidemment, dénonce « une catastrophe écologique et financière » et demande « la préservation de la biodiversité ». A quoi répondra vivement Darida Belaïdi : « stop aux gaz d'échappements, aux bouchons continus, c'est un scandale sanitaire à bas bruit. + 16% de cancers, + 26% de maladies cardio-pathiques pour les habitants du quartier sacrifiés depuis des décennies. Eux aussi font partie de la biodiversité, au moins autant que la faune et la flore et ils méritent d'être protégés. »

Ecrit par le 22 novembre 2024



Opposés au tracé de la tranche 2 de la LEO, des opposants aux projets sont venus devant les portes du Conseil départemental de Vaucluse afin de remettre le 'Goudron d'or' à Maurice Chabert pour l'ensemble de son œuvre.

Stop aux attermoissements

Yann Bompard (Ligue du Sud) s'étonne du sous-dimensionnement de cette future voie. Quant au RN (Rassemblement national) Hervé de Lépineau, il relève que « cette 2 fois une voie se termine par un goulot d'étranglement et ne règle en rien le problème d'engorgement, il le déplace. Ce serpent de mer existe depuis les années 80, nous sommes à quelques semaines des Départementales, autant laisser au futur exécutif le soin de traiter le sujet et retirer cette délibération de l'ordre du jour. » Il ne sera pas entendu. Il votera contre avec son groupe RN et EELV. Joris Hébrard (maire RN du Pontet) et la Ligue du Sud s'abstiendront, le texte sera adopté à la majorité. Quant à Thierry Lagneau (LR), en charge de la Commission Travaux, Aménagement du Territoire et Sécurité, il aura conclu par cette phrase : « L'humain est au cœur de ce dossier. On a fait trop peu de cas de la vie des habitants jusqu'à présent, or, ils passent avant la biodiversité. Stop aux attermoissements, donnons un coup d'accélérateur, sinon, on

Écrit par le 22 novembre 2024

repart pour 10 ans de tergiversations aux dépens de la santé des riverains ».



Les élus du département ont salué la 'dernière' de Maurice Chabert à la présidence du Conseil départemental de Vaucluse.

Liaison Est-Ouest, tous pressés qu'elle s'inscrive dans le paysage

Écrit par le 22 novembre 2024

CORONAVIRUS : LA CHINE CONSTRUIT UN HÔPITAL EN 10 JOURS !

ET SI ON LEUR DEMANDAIT DE FAIRE LA LEO* ?



* LIAISON EST-OUEST DU GRAND AVIGNON

Wingz

Ecrit par le 22 novembre 2024

Alors que [la consultation publique](#) sur le projet de LEO (Liaison Est-Ouest) de contournement de l'agglomération avignonnaise vient de s'achever, plusieurs personnalités publiques ont livré leur sentiment. Tous sont d'accord tandis que Cécile Helle propose une autre alternative.

[Jean-Baptiste Blanc](#), sénateur de Vaucluse

« L'Etat, dans les années 90 a retenu le projet de Liaison Est-Ouest d'Avignon comme une infrastructure vitale pour relier l'A7 (échangeur de Bonpas) à l'A9 (échangeur de Remoulins). Avignon se situe au sommet de l'arc méditerranéen et voit passer une grande partie du trafic reliant l'Italie à l'Espagne. Les usagers qui arrivent des cols alpins et qui transitent par Nice et Aix ne vont pas monter à Orange pour rattraper l'A9 à Remoulins. La LEO devait reformer, par le sud, le delta dont les 3 sommets étaient ; les échangeurs d'Orange, de Bonpas et de Remoulins tout en desservant la gare TGV d'Avignon (enclavée à ce jour) et la zone multimodale de Courtine. »

Effets collatéraux et développement économique

« La tranche 1 de la voie LEO, inaugurée en 2010, ne reçoit actuellement, en trafic, que 5000 véhicules/jour ce qui est dérisoire pour un tronçon construit avec 130M€ d'argent public, poursuit le sénateur. La tranche 2 de cette voie LEO est prête à être lancée ne serait-ce que parce que les DCE (Dossier de consultation des entreprises) avaient été réalisées par la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) en 2005 puisque le pont amont sur la Durance était prévu au contrat de plan du moment au même titre que le pont aval. En outre, les acquisitions foncières sont déjà réalisées. »

« La LEO sera incontestablement l'épine dorsale économique du Grand Avignon. »

« Les 20 000 habitants de la rocade urbaine d'Avignon -secteurs inscrits dans le NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) -supportent, sous leurs fenêtres, un trafic quotidien de 44 000 véhicules / jour (dont 3 000 poids lourds) et il y a une vraie urgence sanitaire. »

« A terme, cette voie LEO sera incontestablement l'épine dorsale économique du Grand Avignon irriguant les 3 départements concernés : Vaucluse, Gard et Bouches-du-Rhône. En termes de développement économique et de desserte des points névralgiques du Grand Avignon, la LEO est une exigence. Elle desservira la gare TGV, le technopôle agro-alimentaire d'Agroparc, le parc des expositions, l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'aéroport d'Avignon, le MIN (Marché d'intérêt national) de Châteaurenard, la zone multimodale de Courtine et le carrefour giratoire des Angles. »

La gare TGV

« S'agissant plus particulièrement de la gare TGV d'Avignon, inaugurée le 22 juin 2001, elle est actuellement l'une des gares les plus fréquentées. Prévues initialement pour 1,8 millions de voyageurs, elle est aujourd'hui fréquentée par près de 3 millions de personnes et 60 trains par jour desservent cette gare. Sans la voie LEO, cette gare TGV se situe dans une impasse. »

« Il est urgent donc d'accélérer la réalisation totale du U central de la LEO dont la DUP date de 2003 et de réaliser la globalité de la 2^e tranche avec le pont amont sur la Durance jusqu'au carrefour de

Ecrit par le 22 novembre 2024

l'Amandier. Il est aussi urgent de réfléchir à la réalisation de la tranche 3 qui permettra de réaliser la liaison de la gare TGV avec le giratoire des Angles en franchissant le Rhône par un viaduc afin que cette voie LEO réponde enfin à ses objectifs ; être une infrastructure vitale pour relier l'A7 (échangeur de Bonpas) à l'A9 (échangeur de Remoulins),» conclut Jean-Baptiste Blanc.

Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse

Pour Maurice Chabert : « La nécessité de la liaison Est-Ouest est reconnue et attendue depuis maintenant trop longtemps ; tous les acteurs impliqués s'accordent sur l'utilité du projet en terme de santé publique ; la viabilité des alternatives nouvelles proposées n'est pas prouvée et semble même reporter sur d'autres secteurs les problèmes au lieu de les régler. »

« Le pont de l'Europe n'est pas dimensionné pour supporter l'important flux de trafic qui l'emprunte. »

« Egalement, l'absence de LEO laisse au point mort le fret intermodal fer-Rhône-route et fragilise la gestion des ouvrages de franchissement du Rhône et de la Durance par lesquels transitent quotidiennement une grande partie des habitants et des activités du bassin de vie d'Avignon. Le pont de l'Europe n'est pas dimensionné pour supporter l'important flux de trafic qui l'emprunte et ne pourra supporter durablement seul le trafic par-delà le Rhône. Le pont de Rognonas, seul ouvrage de franchissement de la Durance au sud d'Avignon, montre également d'importants signes de dégradations qui vont nécessiter une rénovation de forte ampleur, voire la réalisation d'un nouvel ouvrage parallèle. Désormais l'ensemble des financeurs, dont le principal, l'Etat, ont adhéré au projet actuel et sont prêts à s'engager. »

Darida Belaïdi, conseillère départementale du canton Avignon Sud

« Plus de 40 000 véhicules empruntent chaque jour la deux fois deux voies de la rocade d'Avignon, rappelle Darida Belaïdi, conseillère départementale de ce canton situé en première ligne de ce projet. Les 30 000 habitants et riverains de la rocade respirent des gaz d'échappement toute la journée. C'est pire qu'une autoroute sous leurs fenêtres : C'est une autoroute à l'arrêt, des bouchons, moteurs tournants, avec pour conséquence, du bruit, des insomnies, une incidence des cancers et des pathologies respiratoires ou cardiovasculaires plus importante que dans le reste de la Région Sud. »

« Alors oui, la LEO, il est temps. »

« Alors oui, la LEO, il est temps, poursuit l'élue. Il est certain que rien n'est jamais parfait, quand on lance des projets de cette envergure il y a obligatoirement des insatisfaits. Mais les habitants de la rocade comme tous les êtres humains font partie de la biodiversité, ils méritent, comme tous les avignonnais de vivre, dans un environnement apaisé et respirable. Il y aurait d'ailleurs une incohérence politique si la LEO était encore une fois reportée aux calendes grecques. On ne peut injecter dans le même temps des millions d'euros dans le cadre du NPNRU pour le bien-être et l'amélioration du cadre de

Ecrit par le 22 novembre 2024

vie des habitants de la rocade, et en même temps, laisser perdurer cette autoroute urbaine au milieu de milliers d'habitants. »

Cécile Helle, maire d'Avignon

Pour Cécile Helle, « il est urgent de réaliser une voie de contournement routier d'Avignon par le sud pour faire de la ville-centre un territoire zéro transit et pour que la rocade Charles-de-Gaulle redevienne un boulevard ; de déclasser, la rocade, aujourd'hui considérée comme voie à grande circulation, pour en finir avec son caractère éminemment routier, et lui donner un caractère urbain, et donc plus humain. »

« Réaliser de véritables études sur la faisabilité d'un tracé rive gauche de la Durance s'appuyant sur l'ossature du réseau routier. »

Le maire de la cité des papes insiste également sur la nécessité « de démarrer les travaux de connexion des autoroutes A7 et A9 au droit d'Orange notamment pour les poids lourds en transit, avec la jonction est/ouest et ouest/est par le réseau autoroutier (au sud par Arles et au nord par Orange) ; de permettre aux maires du bassin de vie d'Avignon de retrouver leurs prérogatives pleines et entières en matière d'arrêtés afin d'interdire le trafic de transit, notamment celui des poids lourds, sur l'ensemble du bassin de vie regroupant les rives gauche et droite de la Durance ; de négocier avec Vinci Autoroute la gratuité pour les actifs navetteurs du tronçon autoroutier entre les entrées et sorties Avignon Nord et Avignon Sud et, enfin, de réaliser de véritables études sur la faisabilité et la comparaison d'un tracé rive gauche de la Durance s'appuyant sur l'ossature du réseau routier existant dans le nord des Bouches-du-Rhône, et en ce sens différent du projet envisagé et écarté dans les années 90. »

Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon et présidente du Scot du bassin de vie d'Avignon

« Le projet de la Léo est reconnu d'utilité publique depuis 2003 et permettra de désengorger le bassin de vie d'Avignon en reliant les autoroutes A9 et A7. Si la tranche 1 reliant la zone de Courtine au Nord des Bouches-du-Rhône a vu le jour en 2010, la réalisation des tranches 2 et 3 - liaison entre les carrefours de l'Amandier et de la Cristole sur la RN7 à Avignon ; l'échangeur au Nord de la commune de Rognonas (Bouches-du-Rhône) et la tranche 3 pour la liaison entre l'échangeur au Nord de la commune de Rognonas et le carrefour des Angles sur la RN100 restent nécessaires, notamment avec la construction d'un 3e pont afin de soulager le flux des 2 premiers ponts saturés. »

Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis habitat

Directement concerné par la situation de la rocade avignonnaise où le bailleur social compte plus de 4 000 de ses 37 000 locataires, Vallis habitat rappelle qu'il mène actuellement « un important programme de renouvellement urbain avec les autres bailleurs concernés (Grand Delta Habitat et Erilia), aux côtés de l'Etat et des collectivités territoriales (Communauté d'agglomération du Grand Avignon et ville d'Avignon) dans ce secteur. »

« Réduire significativement l'exposition des populations riveraines aux nuisances

Ecrit par le 22 novembre 2024

sonores et à la pollution de l'air. »

« Ce programme de renouvellement urbain, au terme duquel notre organisme a prévu d'investir près de 67M€ dans les requalifications et démolitions programmées uniquement dans le secteur du sud d'Avignon, entre l'avenue de la Trillade et l'avenue de Tarascon, de part et d'autre de l'actuelle rocade, ne pourra réellement porter ses fruits au service des habitants de ce secteur qu'à la condition d'être accompagné par des mesures visant à réduire significativement l'exposition des populations riveraines aux nuisances sonores et à la pollution de l'air induit par le trafic routier de cet axe. »

Cependant, en l'état actuel philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis habitat, s'interroge « sur la pertinence, dans le projet présenté, de la sortie au carrefour de l'Amandier, dont les conséquences seront néfastes pour les habitants de Saint-Chamand, où se concentre également une partie importante du patrimoine de Vallis habitat. »

Bernard Vergier, président de la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#)

« Seule la réalisation complète de la LEO permettra un délestage effectif de la rocade Charles de Gaulle à Avignon, complète pour sa part Bernard Vergier, président de la CCI de Vaucluse. La réalisation de la LEO dans sa globalité est fondamentale pour le devenir économique du bassin de vie d'Avignon. Cette infrastructure formera une troisième ceinture routière au sein de la structure urbaine d'Avignon (en complément des remparts et de la rocade) qui facilitera les grands équilibres entre le Nord et le Sud de l'agglomération en termes de développement urbain, économique et commercial. »

« Inscrire le bassin d'emplois d'Avignon dans le réseau des grandes métropoles. »

« Sur le plan économique, la réalisation de cet ouvrage permettra d'améliorer et renforcer les échanges entre les territoires du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Gard ; désenclaver les communes du Nord des Bouches du Rhône et leurs zones d'activités en leur facilitant l'accès aux principaux axes routiers ; assurer une meilleure accessibilité de l'agglomération d'Avignon avec un allègement des réseaux routiers aujourd'hui saturés, notamment au niveau des franchissements du Rhône et de la Durance, inscrire le bassin d'emplois d'Avignon dans le réseau des grandes métropoles (Montpellier, Aix-en -Provence, Marseille...), connecter les activités économiques aux principaux nœuds des réseaux de transport (gare TGV, aéroport, carrefours routiers, échangeurs autoroutiers, ports fluviaux.), délester les axes du centre d'Avignon et permettre leur requalification urbaine ainsi que de participer à l'amélioration de la sécurité des riverains de la rocade ainsi qu'à la rapidité d'intervention des véhicules de secours qui empruntent régulièrement cette rocade saturée. »

Mireille Hurlin & Laurent Garcia

Ecrit par le 22 novembre 2024

La LEO relie (enfin) les deux rives de la Durance



Si seulement un tiers de la liaison Est-Ouest (LEO) est opérationnelle à ce jour, les élus des territoires concernées affichent enfin une volonté commune d'avance sur ce dossier vital pour le bassin de vie d'Avignon. Ainsi, suite à l'avis défavorable rendu fin juillet par l'Agence nationale de l'environnement sur le projet du tronçon 2 de la liaison Est-Ouest (LEO), la maire d'Avignon Cécile Helle invite les maires des communes du Nord des Bouches-du-Rhône à s'unir pour définir une stratégie d'actions communes afin de limiter à court terme la circulation des poids lourds dans leurs communes respectives.

« Ce qui nous réunit, c'est notre volonté commune de défendre le projet de la LEO qui doit impérativement se réaliser. » C'est sur ces mots que la maire d'Avignon Cécile Helle, entourée de Marcel Martel, maire de Châteaurenard, Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, Yves Picarda, maire de Rognonas, Georges Jullien, maire de Noves, Éric Lecoffre, maire de Maillane, Serge Portal, maire d'Orgon, et Corinne Chabaud, Présidente de Terre de Provence Agglomération, entend mener bataille suite à la reprise du dossier de la LEO par les services de l'Etat.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Etude d'impact obsolète

Pour rappel, le projet de liaison Est-Ouest consiste en un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud, en créant une voie nouvelle de 13 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. Constituée de 3 tranches dont la première a été mise en service en 2010, la réalisation de la tranche 2 est à l'arrêt depuis juillet dernier suite à un rapport de l'Autorité environnementale (AE) évoquant entre autres « une étude d'impact obsolète, non conforme aux dispositions de la directive 'projet', sans actualisation ni de l'ensemble du projet ni même de la tranche 2, objet de la demande d'autorisation environnementale ».

« Ce qui nous réunit, c'est notre volonté commune de défendre le projet de la LEO qui doit impérativement se réaliser. »

Face à cette décision, les édiles des communes concernées ont décidé de faire front commun pour apporter des réponses rapides et concrètes qui permettront de limiter à court terme la circulation des poids lourds aux heures de pointe. Parmi les pistes d'actions évoquées, la volonté de faire reporter une partie du trafic poids lourd sur le réseau autoroutier en proposant la création d'une jonction entre l'A7 et l'A9 au niveau d'Orange et la mise en gratuité du tronçon autoroutier sur l'A7 entre Avignon Nord et Avignon Sud. « Pour cela nous allons solliciter un rendez-vous commun avec les représentants des autoroutes du Sud de la France, précise Cécile Helle. Nous en profiterons pour leur demander de revoir la signalétique notamment sur l'A9 qui incite les camions à sortir à Remoulins pour traverser le territoire. » Une stratégie destinée à contenir les poids lourds sur l'autoroute qui va se traduire également par la mise en place d'arrêtés de limitation de circulation des poids lourds aux heures de pointe.

Besoin impératif de restructurer le réseau routier

Quant au projet de contournement de la LEO, il reste « au cœur de nos préoccupations car il demeure l'un des éléments de réponse à ces enjeux de mobilité, de pollution et de santé » souligne Cécile Helle qui prend acte du rapport de l'Autorité environnementale « qui rend-là un avis très critique sur le tracé tel qu'il existe aujourd'hui notamment dans son impact environnemental et écologique mais qui dans le même temps reconnaît la nécessité de réaliser une voie de contournement... ». A l'heure où la LEO est à l'arrêt, le projet est pourtant attendu de pied ferme par Marcel Martel, maire de Châteaurenard, pour qui la LEO « est un réel besoin parce que nous avons un grand projet économique : le 'Grand marché de Provence' qui consiste à redéployer le Marché d'intérêt national (MIN), et pour lequel on aura impérativement besoin de restructure notre réseau routier. »

Après avoir écrit à Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, ainsi qu'au président de la Région Sud Renaud Muselier, et en attendant un rendez-vous commun avec le nouveau préfet de région, les maires réfléchissent à des solutions alternatives pour désengorger les grands axes routiers sur leurs communes respectives. Parmi les idées soulevées, celle d'une meilleure exploitation du rail, « un moyen pas assez utilisé dans le département » selon Serge Portal le maire d'Orgon. Un sentiment partagé par

Ecrit par le 22 novembre 2024

Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, qui propose également une meilleure exploitation de la ligne ferroviaire Barbentane-Avignon.

LEO : « Le dossier doit être intégralement repris »

L'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son avis consultatif concernant le projet de Liaison Est-Ouest (LEO) située au Sud d'Avignon. L'AE, dont la mission est d'évaluer les impacts des grands projets et programmes sur l'environnement, se montre très critique vis-à-vis du projet.

« Le dossier présenté est constitué de documents disparates, s'étalant de 2002 à 2020, et notamment d'une étude d'impact obsolète, non conforme aux dispositions de la directive 'projet', sans actualisation ni de l'ensemble du projet ni même de la tranche 2, objet de la demande d'autorisation environnementale, explique l'AE dans ses conclusions. En l'état, le dossier fait apparaître de nombreuses lacunes et insuffisances vis-à-vis des principaux enjeux environnementaux relevés par l'AE : la préservation de l'exceptionnelle richesse du milieu naturel (notamment de la Durance), la réduction de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores dans le secteur du projet, mais aussi dans celui de la rocade sud et dans l'ensemble de l'agglomération, la prévention des risques d'inondation et les émissions de gaz à effet de serre liées à la réalisation d'un projet induisant un accroissement des trafics routiers. »

Une première tranche mise en service en 2010

Le projet de liaison Est-Ouest consiste en un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud, en créant une voie nouvelle de 13 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) et de l'agglomération ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. Sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur-Dreal), l'infrastructure, constituée de 3 tranches dont la première a été mise en service en 2010, doit comprendre au total 2 ouvrages de franchissement de la Durance, en site Natura 2000, un ouvrage sur le Rhône et sept échangeurs. Le projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en octobre 2003 et d'un arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau en août 2003, modifié en 2018 (sans saisine de l'AE).

Incidences importantes sur le milieu naturel

« Les conditions du choix il y a une vingtaine d'années de la variante en cours de mise en œuvre, qui,

Écrit par le 22 novembre 2024

avec ses deux franchissements de la Durance, apparaît aujourd'hui être celle présentant les incidences les plus importantes sur le milieu naturel, poursuit l'organisme dépendant du ministère de la Transition écologique. Les dispositions retenues par le maître d'ouvrage pour le viaduc de la tranche 2 en maximisent en outre les incidences : franchissement en biais, présence de 6 piles dans le lit mineur, construction obstruant les quatre cinquièmes du lit, passage en immédiat aval du seuil 68 qui concentre les zones de frayères, notamment de l'Alose feinte. L'AE considère nécessaire de rechercher des solutions de substitution permettant de garantir l'absence de perte nette de biodiversité. »

Un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site

« L'analyse d'incidences Natura 2000 comporte des lacunes, assure l'AE dans la synthèse de sa conclusion. Elle ignore un certain nombre d'habitats et d'espèces à l'origine de la désignation de la zone spéciale de conservation (ZSC) au titre de la directive 'Habitats, faune, flore' et de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la directive 'Oiseaux'. »

Par ailleurs, l'AE rappelle que l'autorité décisionnelle n'est pas en mesure d'octroyer une autorisation environnementale dès lors que les incidences résiduelles sont significatives et qu'il existe un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site.

Au final, cet avis facultatif, faut-il le rappeler, préconise « d'actualiser l'étude d'impact en conformité avec la réglementation, voire reconsidérer le projet pour tenir compte du contexte actuel et futur. Le dossier doit par conséquent être intégralement repris, complété et présenté de nouveau à l'AE ».

Une conclusion qui pourrait ouvrir la brèche aux partisans, de plus en plus nombreux, d'un passage de la LEO dans le Nord des Bouches-du-Rhône, avec une connexion au pont de Bonpas et une proximité avec le Min de Châteaurenard en plein développement actuellement, et ainsi éviter un nouveau franchissement de la Durance histoire de mobiliser les crédits actuels sur la réalisation d'un pont sur le Rhône (tranche 3), indispensable pour justifier l'ensemble de la réalisation de cet infrastructure.

La LEO vu par Wingz pour l'Echo du Mardi

Écrit par le 22 novembre 2024

CORONAVIRUS : LA CHINE CONSTRUIT UN HÔPITAL EN 10 JOURS !

ET SI ON LEUR DEMANDAIT DE FAIRE LA LEO* ?



* LIAISON EST-OUEST DU GRAND AVIGNON

Wingz

Écrit par le 22 novembre 2024

CORONAVIRUS : LA CHINE CONSTRUIT UN HÔPITAL EN 10 JOURS !

ET SI ON LEUR DEMANDAIT DE FAIRE LA LEO* ?



* LIAISON EST-OUEST DU GRAND AVIGNON

Wingz